

Erst verletzt und dann verurteilt

Die Blockadeaktion von GegnerInnen des G-8-Gipfels in Evian im vergangenen Jahr, bei der einer der AktivistInnen schwer verletzt wurde, hat Anfang der Woche ein juristisches Nachspiel gefunden - mit negativen Folgen für drei AktivistInnen. Ein Schweizer Gericht in Nyon sprach den 40-jährigen Briten Martin Shaw der Verkehrsbehinderung schuldig. Eine Strafe erhält er wegen seiner Verletzungen allerdings nicht. Der G-8-Gegner hatte am 1. Juni 2003 ein Seil über das Geländer einer Autobahnbrücke gespannt, um den Verkehr zu blockieren. An dem Seil hing je eine Person am Abgrund. Die Aktion fand ein jähes Ende, als ein Polizist das Seil durchschneidet. Shaw stürzte 20 Meter in die Tiefe und zog sich schwere Brüche zu. Seine Freundin Gesine Wenzel, Mitbegründerin von Life in Luxemburg, die am anderen Ende des Seils hing, wurde ebenso zu einer Gefängnisstrafe verurteilt wie ein 25-jähriger Schweizer. Um die drei Verurteilten zu unterstützen, waren drei Life-Aktivisten nach Nyon gefahren. In einem Pressekommuniqué machen sie darauf aufmerksam, dass eigentlich der Polizist, der das Seil durchgeschnitten hat, hätte vor Gericht gestellt werden müssen.

Marihuana ist nicht gut

Kiffen bis der Arzt kommt: Sie säuft nicht nur bis zum Umfallen, sondern konsumiert Cannabis, was der Stoff hergibt - die Jugend von heute. Zu diesem Fazit kommt der Spiegel in seiner aktuellen Ausgabe. Die Recherchen des Nachrichtenmagazins ergaben, dass die Dope rauchenden Jugendlichen immer früher mit dem Konsum von Haschisch oder Marihuana anfangen (einige mit 12 oder 13) und nebenbei auch reihenweise Alkopops schlucken und Ecstasy-Pillen einwerfen. Wer früh beginnt, ist auch auf dem guten Weg zur Suchtkarriere, heißt es im Spiegel. Jeder vierte 15-Jährige hat schon Erfahrungen mit Cannabis gemacht, elf Prozent rauchen es regelmäßig. Bei den möglichen Folgen für die Gesundheit der Kifferkids dürften so manche BefürworterInnen der Cannabis-Freigabe Sternchen sehen: Störung des Kurzzeitgedächtnisses, erhöhtes Krebsrisiko und Psychosengefahr sowie Schädigung von Spermien. Der Gehalt des Wirkstoffs THC ist von früher sechs auf etwa 14 Prozent gestiegen. "Von einer leichten Droge kann man da nicht mehr sprechen", sagt Alain Origer, Drogenbeauftragter im luxemburgischen Gesundheitsministerium. Mehr junge KifferInnen als je zuvor kommen nach Origers Informationen in die psychosoziale Drogenberatung. Schlechte Chancen für die Legalisierung? "Die Debatte ist jedenfalls umgeschlagen", sagt der Drogenbeauftragte. Vielleicht erlebt auch ein Hit von Helge Schneider eine Renaissance. Der heißt: "Marihuana ist nicht gut."

Luxair und kein Ende

Schlag auf Schlag geht es derzeit wieder in Sachen Luxair. Ende vergangener Woche, und damit mehr als eineinhalb Jahre nach dem Flugzeugabsturz, hat die Luxemburger Staatsanwaltschaft Klage gegen den Piloten der Unglücksmaschine erhoben. Ihm wird fahrlässige Tötung und Körperverletzung vorgeworfen. Kurz darauf stellte das Unternehmen einen Antrag beim Gericht: Der Untersuchungsrichter Vincent Franck soll nach Vorstellung der Luxair-Leitung wegen angeblicher Befangenheit von dem Fall abberufen werden. Luxair will unter anderem erreichen, dass die gerichtlichen Ermittlungen auf weitere leitende Angestellte ausgedehnt werden. Dabei geht es um drei von der Luxair suspendierte Piloten. Bis zur Klärung des Befangenheits-Vorwurfs ruht jetzt das Ermittlungsverfahren. Nicht ruhen will hingegen die Piloten-Vereinigung: Sie hat sich an die Regierung gewandt und beschuldigt in einem Kommuniqué ihrerseits die Fluggesellschaft, Druck auf die Ermittlungsbehörden ausüben zu wollen.

Selon Raoul Marc Jennar, la directive Bolkestein nie complètement la spécificité des services publics et met en cause l'égalité d'accès à des droits fondamentaux.

(photo: L'Humanité)

**DIRECTIVE BOLKESTEIN**

"Une loi de la jungle"

En janvier le commissaire de l'Union Européenne pour le marché intérieur, Frits Bolkestein a proposé une directive qui prévoit la libéralisation des services dans différents secteurs. Le woxx s'est entretenu avec Raoul Marc Jennar, invité de l'OGBL pour une conférence le jeudi, 1er juillet.

woxx: Que faut-il craindre de la directive proposée par Frits Bolkestein?

Raoul Marc Jennar: La Commission Européenne a déposé une proposition de directive sur la libéralisation des services qui nie complètement la spécificité des services publics. Cela met en cause l'indispensable égalité d'accès à des droits fondamentaux. La directive oblige les pouvoirs publics de traiter tous les acteurs économiques de la même manière. En d'autres mots: les pouvoirs publics seront obligés de privatiser. Ensuite l'introduction du principe du pays d'origine représente en quelque sorte la légalisation des délocalisations. Un employeur pourra choisir le pays avec le moins d'obligations sociales et s'y établir.

Le secrétaire général de la fédération des syndicats belges, André Mordant, a désigné la directive de lex Frankensteine.

A mon avis la directive est en effet très effrayante. Je n'hésite pas à dire que si elle est adoptée telle qu'elle est proposée aujourd'hui, cela signifie la fin de tout modèle social européen.

En fait les trois moteurs de cette directive sont la liberté d'établissement, la liberté de circulation et la volonté de simplification administrative. Ce sont des objectifs tout à fait respectables. Mais cela ne doit pas servir de prétexte pour remettre en cause des avancées sociales ou des protections en matière de santé publique ou d'environnement. La simplification administrative est poussée tellement loin qu'elle permettra de mettre en cause des législations dont le

but est l'accès de tous aux soins de santé.

Qu'est-ce que cela signifierait concrètement pour le secteur de santé?

Prenons une clinique privée ayant son siège à Luxembourg-Ville. Imaginons que les propriétaires décident d'installer leur siège social à Varsovie. A partir de ce moment-là, aussi bien pour le personnel employé à la clinique que pour le système de couverture des soins de santé, ce seront les lois polonaises qui joueront. Ce qui permet de contourner complètement le système de santé luxembourgeois. Au sein des négociations sur la directive certains pays, dont le Luxembourg et la Belgique, ont d'ailleurs demandé que la santé soit retirée. Or il n'y a pas encore eu de décision et jusqu'ici on ne peut pas dire que tel ou tel secteur soit protégé.

Est-ce que les mesures proposées sont si différentes des mesures proposées par certains gouvernements nationaux en Europe?

Je ne vais pas nier que certains gouvernements pratiquent déjà des politiques de ce genre. Mais ce n'est pas parce que la Commission européenne va encore plus loin dans la démolition du système social qui a été mis en place dans un certain nombre de pays que l'on doit l'accepter.

N'est-il pas nécessaire d'instaurer des droits égaux pour tout le monde si l'on ne veut pas d'une Europe à deux vitesses?

Je pense qu'il aurait fallu plus d'étapes pour ménager l'élargissement de l'Union européenne. Si l'on voulait vraiment éviter de conserver le décalage entre les deux parties de l'Europe il faudrait instaurer les mêmes minimas sociaux dans toute l'Europe. Or on ne fait pas d'efforts dans ce sens-là ...

La perte d'emploi en France, en Allemagne ou au Luxembourg est une chose. En même temps des travailleurs de l'Est espèrent avoir un boulot - même si les conditions sont précaires, pour beaucoup le fait d'avoir un travail est mieux que rien.

En Europe on joue aujourd'hui la concurrence entre travailleurs européens. On met en compétition les travailleurs de l'Europe occidentale avec ceux de l'Europe orientale. Or pour éviter cela il faudrait au contraire les mêmes législations sur les salaires, sur les conditions de travail etc. Je pense que l'idée de solidarité est substantielle pour un modèle social européen.

Est-ce que les pays de l'Est sont représentés dans la cam-

pagne organisée contre la directive Bolkestein?

Dans certains réseaux ils sont présents, cela commence. Il faut dire que dans certains pays l'idée de société civile et de vie associative autonome est quelque chose de neuf puisque, dans un régime communiste, cela n'était pas possible.

L'OGBL et d'autres syndicats souhaitent voir renforcées les compétences nationales face à la politique sociale que Bruxelles impose aux Etats membres.

Je ne pense pas que la solution des problèmes provoqués par la construction européenne consiste dans le repli sur les Etats-nations. Au contraire, on a besoin de plus de démocratie au niveau européen, c'est-à-dire d'augmenter le pouvoir du Parlement européen. Il faudrait limiter les compétences de la Commission européenne et renforcer le contrôle de ses tâches. Et surtout affirmer la volonté politique d'avoir une véritable Europe sociale. Cela ne se passera pas par un retour aux Etats, qui signifie un affaiblissement de l'idée européenne.

Les entrepreneurs, notamment ceux du secteur de la construction, ont aussi manifesté leur désaccord avec la directive Bolkestein. Va-ton voir naître dans certains pays des anciens pays membres une nouvelle alliance entre patrons et travailleurs?

Non, à mon avis on ne peut pas du tout parler d'une nouvelle alliance. Il est vrai que dans certains des pays fondateurs de l'Union européenne il y a un dialogue social entre patronat et salariat que la philosophie de la directive Bolkestein remet en cause. Il est vrai aussi que certains secteurs sont plus directement ciblés par la directive et mettent en péril la situation des entreprises privées dans ces secteurs. Tout le monde n'a pas la possibilité de délocaliser. En fait on se retrouve dans la situation bizarre que la légalisation d'une Europe à deux vitesses à travers une telle directive instaure une sorte de loi de la jungle qui crée aussi des inégalités dans le secteur privé.

Est-ce que vous voyez des chances réelles pour que l'opposition à cette directive ait du succès et que celle-ci ne soit pas adoptée?

Les observations que nous faisons maintenant se rapportent au texte proposé en janvier - il n'est pas exclu que ce texte soit modifié. Certains pays ont fait des objections notamment dans des domaines où la directive viole des traités existants. L'essentiel est de voir quel texte va être déposé finalement. Le texte proposé maintenant a été élaboré par la Commission européenne et a reçu l'appui des chefs d'Etat et de gouvernement lors du sommet européen de printemps. Jusqu'à ce jour, il y a eu six réunions de travail entre des collaborateurs de la Commission et des représentants des 25 Etats membres. Le Parlement européen devra encore se prononcer sur le texte. Ce débat aura ses limites, puisque les pouvoirs du parlement sont limités. De toute façon les parlementaires ont le pouvoir de rejeter le texte.

Portrait

Raoul Marc Jennar est docteur en science politique. Entre 1989 et 1998, il a occupé les postes de conseiller diplomatique du Forum international des ONG au Cambodge, de consultant auprès de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge, et de responsable du programme "Culture de paix au Cambodge" pour l'Unesco. Depuis 1999, il est chercheur sur les dossiers de l'Organisation mondiale du commerce pour l'ONG belge Oxfam Solidarité. Il est l'un des animateurs de l'Unité de recherche, de formation et d'information sur la globalisation (Urfig, France). Il est l'auteur de "Europe, la trahison des élites" (Fayard, 2004).

Interview: Danièle Weber